



Ralentissement de la croissance de l'emploi au 1^{er} trimestre 2018

Au 1^{er} trimestre⁽¹⁾, l'emploi salarié privé en Ile-de-France est en hausse trimestrielle de 0,1 %, grâce au secteur tertiaire. Sur un an, la progression de l'emploi atteint 1,5 % ; elle est en grande partie à mettre au crédit de l'intérim, de l'informatique et de l'hébergement et restauration. Dans le même temps, la masse salariale affiche une bonne dynamique..

(1) : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents.

CHIFFRES CLÉS

+ 0,1 %

de hausse trimestrielle de l'emploi en Ile-de-France.

68 100 emplois

créés sur un an dans la région.

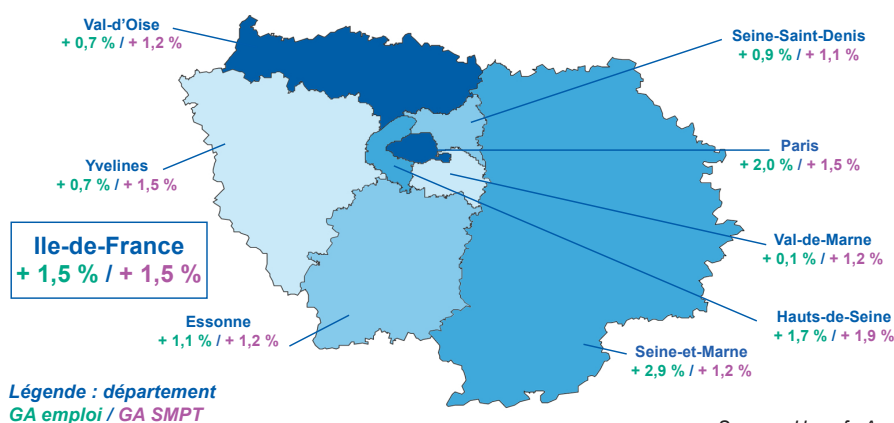
La croissance de l'emploi marque une pause ce trimestre

Près de 5 300 emplois ont été créés durant ces trois mois (+ 0,1 % par rapport au trimestre précédent). Le tertiaire hors intérim (+ 0,1 %) et l'intérim (+ 2,3 %) affichent des gains d'emplois alors que la construction (- 0,3 %) et l'industrie (- 0,4 %) détruisent de l'emploi ce trimestre. Le rythme de croissance ralentit après un 4^e trimestre dynamique. Ce trimestre, l'emploi francilien progresse légèrement plus faiblement que l'emploi national (+ 0,2 %). Signalons que les créations d'emplois du 4^e trimestre ont été révisées à la hausse, soit + 28 000 emplois contre + 22 600 en données provisoires.

L'emploi privé demeure en hausse sur un an

Malgré ce coup d'arrêt, le niveau d'emploi francilien affiche une croissance de 68 100 salariés (+ 1,5 % sur un an). Cette augmentation dynamique s'explique par des hausses trimestrielles de l'emploi comprises entre 0,4 % et 0,6 % sur les trois derniers trimestres 2017. Depuis le début de l'année 2015, l'économie francilienne crée des emplois de manière significative.

Carte : **emploi salarié et salaire moyen par tête par département en glissement annuel (GA)**



Source : Urssaf - Acooss

Tableau 1 : **masse salariale et emploi salarié du secteur privé**

	En niveau 1 ^{er} T 2018	Glissement annuel				
		1 ^{er} T 2018	1 ^{er} T 2017	1 ^{er} T 2016	1 ^{er} T 2015	
Ile-de-France	Masse salariale (en millions d'euros)	46 843	+ 3,2 %	+ 3,4 %	+ 2,8 %	+ 2,1 %
	Emploi (en milliers)	4 687	+ 1,5 %	+ 2,1 %	+ 0,8 %	+ 0,4 %
	Salaire moyen par tête mensuel (en euros)	3 335	+ 1,5 %	+ 1,7 %	+ 1,9 %	+ 1,7 %
France entière	Masse salariale (en millions d'euros)	142 806	+ 3,4 %	+ 3,1 %	+ 2,5 %	+ 1,5 %
	Emploi (en milliers)	18 355	+ 1,7 %	+ 1,6 %	+ 0,9 %	- 0,1 %
	Salaire moyen par tête mensuel (en euros)	2 599	+ 1,7 %	+ 1,6 %	+ 1,6 %	+ 1,5 %

Source : Urssaf - Acooss

AVERTISSEMENT. : le champ et les sources de l'intérim (Dares) ont évolué. Plus d'informations dans l'Acooss Stats 269 disponible sur www.acooss.fr. De plus, la mise en oeuvre de la déclaration sociale nominative (DSN) progressive, ainsi que la refonte de la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés associée, pourraient conduire à des révisions plus importantes durant la phase de montée en charge.

Tableau 2 : évolution de l'emploi salarié par secteur détaillé d'activité

Nace 38	Secteurs	Niveau trimestriel (en milliers)	Glissement annuel			
		1 ^{er} T 2018	1 ^{er} T 2018	1 ^{er} T 2017	1 ^{er} T 2016	1 ^{er} T 2015
BZ	Industries extractives	2,3	+3,0 %	- 2,1 %	- 3,7 %	+ 3,5 %
CA	Industries agro-alimentaires	49,1	+0,2 %	+ 1,7 %	+ 2,9 %	+ 1,9 %
CB	Habillement, textile et cuir	17,0	- 1,1 %	+ 1,1 %	- 1,9 %	- 2,4 %
CC	Bois et papier	14,6	- 5,5 %	- 2,9 %	- 7,5 %	- 4,9 %
CD	Cokéfaction et raffinage	2,2	- 1,9 %	- 0,9 %	- 5,8 %	+ 0,3 %
CE	Industrie chimique	26,0	+0,2 %	+ 0,5 %	+ 2,5 %	- 3,5 %
CF	Industrie pharmaceutique	16,5	- 4,1 %	+ 0,0 %	- 3,9 %	- 1,0 %
CG	Industrie des plastiques, produits non minéraux	18,6	+0,9 %	- 0,9 %	- 3,4 %	- 2,8 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	25,0	- 3,0 %	- 2,1 %	- 3,1 %	- 3,1 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	36,1	+0,8 %	+ 0,5 %	- 2,3 %	- 0,4 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	12,2	- 0,3 %	- 1,4 %	- 3,6 %	- 2,8 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	15,3	- 1,4 %	- 2,0 %	- 2,8 %	- 3,7 %
CL	Fabrication de matériels de transport	71,2	- 0,5 %	- 0,6 %	- 1,9 %	- 3,4 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	41,4	- 0,9 %	+ 0,2 %	- 0,6 %	- 1,0 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz	42,9	- 1,8 %	- 3,6 %	+ 0,3 %	+ 1,0 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	29,0	+2,1 %	- 0,7 %	+ 0,2 %	- 1,0 %
FZ	Construction	291,4	+2,7 %	+ 1,8 %	- 0,2 %	- 1,7 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	704,8	+0,1 %	+ 0,9 %	+ 0,4 %	+ 0,1 %
HZ	Transports et entreposage	372,6	+0,3 %	+ 0,9 %	+ 0,2 %	+ 0,3 %
IZ	Hébergement et restauration	314,8	+2,8 %	+ 3,5 %	+ 2,0 %	+ 1,7 %
JA	Édition et Audiovisuel	131,2	- 2,1 %	+ 0,6 %	- 1,3 %	+ 0,3 %
JB	Télécommunications	52,6	+0,4 %	+ 0,7 %	- 2,2 %	- 1,1 %
JC	Activités informatiques	215,4	+6,3 %	+ 4,6 %	+ 2,5 %	+ 2,3 %
KZ	Activités financières et d'assurance	314,5	+0,1 %	+ 1,0 %	- 0,0 %	- 0,0 %
LZ	Activités immobilières	77,6	- 0,3 %	- 3,1 %	+ 0,7 %	- 1,1 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	403,7	+3,4 %	+ 3,0 %	+ 2,6 %	+ 2,0 %
MB	Recherche et développement	39,9	+0,3 %	+ 0,6 %	+ 1,1 %	+ 1,3 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	89,4	+0,1 %	+ 2,1 %	- 0,6 %	+ 1,6 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	601,1	+3,9 %	+ 5,8 %	+ 2,7 %	+ 0,6 %
OZ	Administration publique	43,7	+0,2 %	- 1,5 %	- 0,1 %	- 1,8 %
PZ	Enseignement	90,1	+3,0 %	+ 3,2 %	+ 1,0 %	- 0,2 %
QA	Activités pour la santé humaine	105,5	+0,8 %	+ 1,6 %	+ 1,6 %	+ 0,6 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	200,8	+2,3 %	+ 3,1 %	+ 2,7 %	+ 3,0 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	89,9	- 1,1 %	+ 3,7 %	+ 0,6 %	- 0,4 %
SZ	Autres activités de services	128,6	- 0,1 %	+ 1,4 %	+ 0,2 %	+ 1,2 %
	Industrie	419,4	- 0,7 %	- 0,6 %	- 1,2 %	- 1,6 %
	Construction	291,4	+2,7 %	+ 1,8 %	- 0,2 %	- 1,7 %
	Tertiaire	3 976,2	+1,3 %	+ 1,8 %	+ 1,0 %	+ 0,8 %
	dont Tertiaire hors intérim	3 845,9	+1,6 %	+ 2,4 %	+ 1,2 %	+ 0,8 %
	Intérim	130,3	+11,0 %	+23,9 %	+ 6,6 %	- 2,0 %

Source : Urssaf - Acof

De fait, le nombre de salariés du secteur privé atteint un nouveau record en Ile-de-France dans le secteur privé depuis le début de la série (soit l'année 1997). Dans le même temps, l'emploi national augmente à un rythme légèrement plus soutenu (soit + 1,7 % sur un an).

Une nouvelle hausse dynamique de la masse salariale

La masse salariale progresse de 3,6 % sur un an cumulé (+ 3,2 % pour le seul 1^{er} trimestre), soit une progression identique à celle observée au plan national. La croissance de la masse salariale est très dynamique depuis début 2017 et affiche cinq trimestres avec une hausse supérieure à 3,0 %. Sur un an, sa progression découle aussi bien d'un effet salaire que d'un effet emploi.

En effet, la croissance du SMPT (salaire moyen par tête) reste dynamique mais ralentit par rapport au trimestre précédent (+ 1,5 % sur un an contre + 2,0 % fin 2017). Le SMPT croît légèrement moins rapidement au niveau national (+ 1,7 %). Cependant, le SMPT francilien s'établit à 3 335 €, soit un niveau supérieur de 28,3 % au salaire moyen national.

Les créations d'emplois dans le tertiaire diminuent

Le tertiaire hors intérim gagne peu d'emplois ce trimestre (+ 0,1 %). Sur un an, le gain est néanmoins important avec une progression de 1,3 %, soit 50 800 emplois créés. Les activités informatiques, les activités juridiques, de conseil et d'ingénierie et l'enseignement (tableau 2) demeurent les moteurs de l'emploi francilien. Le secteur hébergement et restauration affiche également une croissance importante sous l'impulsion ce trimestre de l'hébergement. À l'inverse, l'emploi dans les arts et spectacles, les activités immobilières et le secteur de l'édition et audiovisuel est en recul.

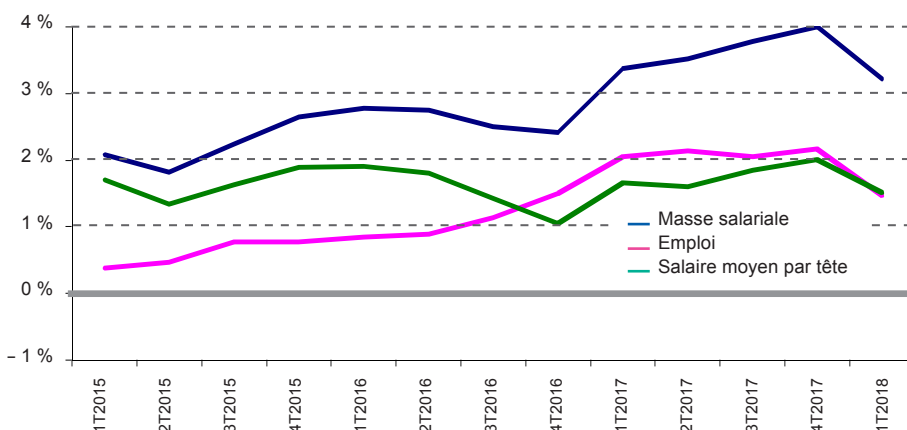
Parallèlement, l'intérim affiche une augmentation comparable à celle du précédent trimestre (+ 2,3 % contre + 1,9 % fin 2017). La croissance de l'intérim se maintient donc à un niveau très dynamique sur un an (+ 11,0 %). Ce secteur passe au-dessus de la barre symbolique des 130 000 emplois.

Tableau 3 : évolution du salaire moyen par tête par secteur d'activité

	SMPT (en euros)	Glissement annuel			
		1 ^{er} T 2018	1 ^{er} T 2017	1 ^{er} T 2016	1 ^{er} T 2015
Industrie	4 186,3	+ 1,9 %	+ 1,5 %	+ 2,4 %	+ 2,3 %
Construction	2 575,8	+ 0,8 %	+ 1,6 %	+ 0,8 %	+ 0,4 %
Tertiaire	3 298,7	+ 1,4 %	+ 1,6 %	+ 2,0 %	+ 1,8 %
Dont tertiaire hors interim	3 332,0	+ 1,7 %	+ 1,8 %	+ 2,1 %	+ 1,7 %
Total Ile-de-France	3 334,7	+ 1,5 %	+ 1,7 %	+ 1,9 %	+ 1,7 %

Source : Urssaf - Acofos

Graphique : masse salariale, emploi salarié et salaire moyen par tête du secteur privé



Source : Urssaf - Acofos

Baisse surprise des postes dans la construction

Ce trimestre, l'emploi salarié se contracte de 0,3 % dans la construction. À ce stade, cette baisse ne signifie pas forcément un retournement de tendance, elle pourrait juste marquer une pause après la très forte croissance observée les mois précédents. Sur un an, la progression demeure ainsi significative (+ 2,7 %).

Une nouvelle baisse des emplois industriels

Alors que l'emploi industriel avait réalisé le trimestre précédent un court rebond, il renoue ce trimestre-ci avec ses baisses chroniques. Les chiffres provisoires de l'emploi dans l'industrie ressortent en recul de 0,4 % au 1^{er} trimestre (contre + 0,2 % le trimestre précédent). L'accalmie dans ce grand secteur qui n'avait plus gagné d'emplois depuis 2011 semble avoir été de courte durée. Sur un an, les effectifs se contractent de 0,7 %. Peu de secteurs affichent une augmentation significative du nombre de leurs salariés sur un an : les industries des plastiques, la production et distribution d'eau, gestion des déchets et les industries extractives (tableau 2). À l'inverse, la branche bois et papier et la métallurgie chutent nettement.

Le SMPT ralentit globalement

La croissance du SMPT ralentit dans le tertiaire (Tableau 3) et s'établit à + 1,4 % sur un an. Dans l'industrie, la croissance du SMPT (+ 1,9 %) reprend son rythme habituel, ce qui pourrait signifier que les salariés avec les qualifications les moins importantes ne sont pas remplacés. Dans la construction, le SMPT retrouve un niveau bas (+ 0,8 % sur un an).

Tableau 4 : emploi salarié et salaire moyen par tête (SMPT) par département

	1 ^{er} T 2018	
	Emploi (en milliers)	SMPT (en Euros)
75 - Paris	1 443	3 560
77 - Seine-et-Marne	369	2 492
78 - Yvelines	410	3 133
91 - Essonne	355	2 887
92 - Hauts-de-Seine	933	4 217
93 - Seine-St-Denis	489	2 959
94 - Val-de-Marne	398	2 862
95 - Val-d'Oise	291	2 571
National	18 355	2 599

Source : Urssaf - Acofos

L'emploi progresse à Paris

L'emploi évolue de façon peu significative dans la plupart des départements franciliens par rapport au 4^e trimestre 2017. À la hausse, Paris est le seul département à faire exception avec une croissance trimestrielle des effectifs de 0,4 %. À la baisse, les effectifs du Val-d'Oise se contractent de 0,5 %.

Sur un an, les départements de la Seine-et-Marne (+ 2,9 %) et de Paris (+ 2,0 %) enregistrent les plus fortes progressions de l'emploi. La progression est supérieure à 0,7 % pour tous les départements sauf le Val-de-Marne (+ 0,1 %), cela s'explique notamment par deux replis trimestriels de l'emploi sur un an.

Tableau 5 : évolution de la masse salariale par secteur d'activité

Nace 38	Secteurs	Niveau trimestriel (en millions d'€)	Glissement annuel			
		1 ^{er} T 2018	1 ^{er} T 2018	1 ^{er} T 2017	1 ^{er} T 2016	1 ^{er} T 2015
BZ	Industries extractives	35,2	+11,0 %	+ 3,4 %	- 8,1 %	+ 3,7 %
CA	Industries agro-alimentaires	382,0	+ 1,9 %	+ 1,9 %	+ 4,0 %	+ 2,5 %
CB	Habillement, textile et cuir	175,7	+ 2,3 %	+ 4,2 %	+ 3,0 %	- 2,8 %
CC	Bois et papier	146,8	- 4,5 %	- 5,8 %	- 2,3 %	- 3,9 %
CD	Cokéfaction et raffinage	42,2	+ 0,3 %	- 7,1 %	+12,7 %	+ 2,5 %
CE	Industrie chimique	383,0	- 0,2 %	+ 1,5 %	+ 3,5 %	- 0,2 %
CF	Industrie pharmaceutique	261,6	- 2,9 %	- 3,8 %	+ 3,8 %	- 0,5 %
CG	Industrie des plastiques, produits non minéraux	219,0	+ 1,6 %	+ 0,6 %	- 0,9 %	- 1,0 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	261,9	- 1,5 %	+ 1,9 %	- 2,3 %	- 3,5 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	538,7	+ 2,7 %	+ 1,1 %	+ 2,1 %	+ 0,3 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	177,0	+ 2,6 %	+ 4,6 %	- 0,3 %	+ 1,6 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	200,2	+ 0,2 %	+ 3,0 %	- 1,3 %	- 3,2 %
CL	Fabrication de matériels de transport	1 052,4	+ 3,9 %	- 1,8 %	- 0,2 %	+ 0,6 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	461,6	- 0,1 %	+ 0,6 %	+ 1,6 %	+ 1,6 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz	687,0	+ 1,2 %	+ 5,1 %	+ 1,7 %	+ 1,9 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	254,9	+ 4,4 %	- 1,0 %	- 0,7 %	+ 0,7 %
FZ	Construction	2 255,4	+ 4,3 %	+ 3,0 %	+ 0,2 %	- 1,0 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	6 512,1	+ 2,1 %	+ 2,7 %	+ 2,4 %	+ 1,9 %
HZ	Transports et entreposage	3 433,1	+ 2,4 %	+ 1,1 %	+ 1,9 %	+ 1,1 %
IZ	Hébergement et restauration	1 833,1	+ 5,3 %	+ 4,1 %	+ 1,5 %	+ 3,1 %
JA	Édition et Audiovisuel	1 877,0	+ 2,1 %	+ 4,1 %	+ 2,8 %	+ 3,3 %
JB	Télécommunications	721,6	+ 2,3 %	- 0,5 %	- 2,9 %	+ 2,7 %
JC	Activités informatiques	2 958,2	+ 8,8 %	+ 6,7 %	+ 5,4 %	+ 3,9 %
KZ	Activités financières et d'assurance	5 265,2	+ 2,4 %	+ 3,6 %	+ 3,9 %	+ 1,1 %
LZ	Activités immobilières	784,5	+ 1,8 %	+ 3,0 %	+ 4,8 %	+ 0,5 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	5 831,9	+ 3,2 %	+ 6,0 %	+ 4,1 %	+ 5,2 %
MB	Recherche et développement	560,3	+ 3,3 %	- 2,4 %	+ 5,5 %	+ 4,6 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	1 047,0	+ 3,8 %	+ 3,5 %	+ 4,5 %	+ 2,9 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	3 944,5	+ 5,7 %	+ 6,1 %	+ 4,1 %	+ 2,5 %
OZ	Administration publique	403,1	- 2,6 %	+ 0,8 %	- 0,1 %	- 1,3 %
PZ	Enseignement	611,0	+ 2,8 %	+ 3,4 %	+ 0,9 %	+ 1,5 %
QA	Activités pour la santé humaine	798,5	+ 2,6 %	+ 3,3 %	+ 2,9 %	+ 2,5 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	1 097,2	+ 3,0 %	+ 3,9 %	+ 3,4 %	+ 3,4 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	742,5	+ 4,9 %	+ 3,2 %	+ 5,5 %	+ 2,2 %
SZ	Autres activités de services	887,6	+ 1,7 %	+ 0,4 %	+ 0,1 %	+ 1,3 %
	Industrie	5 278,9	+ 1,4 %	+ 0,7 %	+ 1,1 %	+ 0,2 %
	Construction	2 255,4	+ 4,3 %	+ 3,0 %	+ 0,2 %	- 1,0 %
	Tertiaire	39 308,3	+ 3,3 %	+ 3,6 %	+ 3,1 %	+ 2,6 %
	dont Tertiaire hors intérim	38 418,3	+ 3,4 %	+ 3,8 %	+ 3,2 %	+ 2,5 %
	Intérim	890,0	+ 8,5 %	+ 13,9 %	+ 8,0 %	+ 0,8 %

Source : Urssaf - Acooss

Sources et méthodologie

Le champ de la publication couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation et la santé non marchandes, l'emploi par les ménages de salariés à domicile et l'agriculture. Le champ Urssaf est très proche de celui de l'Insee, qui inclut l'emploi à domicile.

Les effectifs salariés et la masse salariale sont issus, depuis mars 2015, des déclarations sociales nominatives (DSN) qui se substituent progressivement aux bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC). Les effectifs y sont en principe déclarés pour chaque établissement suivant la même définition que dans les BRC. Les DSN sont mensuelles.

La masse salariale (assiette déplafonnée) désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, déclarés au titre de la période d'emploi étudiée.

L'effectif salarié est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acooss).

Les données sont provisoires pour le trimestre étudié et sont désaisonnalisées (CVS) pour corriger notamment l'impact des versements de primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi. Pour ces raisons, les données peuvent être légèrement révisées sur les périodes antérieures, essentiellement sur le trimestre précédent.

Le salaire moyen par tête (SMPT) est calculé en rapportant la masse salariale du trimestre à l'effectif moyen observé sur le trimestre ; il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle. Les évolutions trimestrielles (ou glissements trimestriels) comparent les données du trimestre avec celles du trimestre précédent. Les évolutions annuelles (ou

glissements annuels) comparent les données du trimestre avec celles du même trimestre de l'année précédente.

Les séries trimestrielles de l'emploi produites nationalement par l'Acooss sont labellisées par l'Autorité de la statistique publique.

L'ensemble des publications statistiques de l'Acooss, certaines des Urssaf, ainsi que diverses séries de données, sont mises à disposition sur www.acooss.fr.

Numéro ISSN : 2273-6689

Directeur de la publication :

Didier Malric

Rédacteurs :

Matthieu Goussot, Serge Mercier

Contact (département Statistiques) :

stats.idf@urssaf.fr

www.blog.paris.urssaf.fr